

Nos lecteurs auront compris la droiture de nos intentions ; serait-il besoin d'excuser ces paroles de blâme que nous avons cru devoir faire entendre dans l'intérêt de tous , et surtout dans l'intérêt des artistes. Il est évident qu'on sera forcément amené à construire une église pour le nouveau clocher de Fourvière. Ce qui est fait restera , sans aucun doute ; mais , par la manière dont on étudiera les constructions à venir , il sera peut-être possible d'atténuer les fautes commises. Alors , peut-être aussi , le champ sera plus large , et nous faisons des vœux pour la réalisation du projet qui a si vivement occupé l'opinion publique. Nous savons bien , nous , ce qu'il faudrait bannir de Fourvière , et , si nous pouvions dire ici notre pensée , nous montrerions ce que le commerce des objets de dévotion nous cache. La chapelle de Fourvière a hérité de la dévotion des Lyonnais à Notre-Dame de l'Île-Barbe ; qu'on n'oublie pas les raisons qui obligèrent les archevêques à interdire ce dernier pèlerinage.

Nous sera-t-il permis de rappeler , en terminant , que le tableau d'Orsel est toujours dans une salle d'attente ; que cette œuvre dans laquelle , dit M. Lenormant , *Orsel a poussé jusqu'à la dernière limite la sobriété des moyens , dans laquelle il s'est élevé plus que jamais* , que cette œuvre , disons-nous , n'a rien perdu de son importance , et que par tous les motifs il serait bon de lui donner sa place.

Nous voudrions attirer aussi l'attention sur les tableaux votifs appendus aux murs de la chapelle ; ils ne sont pas , assurément , des chefs-d'œuvre ; mais , dans le grand nombre de ceux qui disparaissent , plusieurs transmettent des noms éminents , des dates remarquables ou des événements qui se rattachent à l'histoire locale. Serait-il si difficile d'en faire un choix intelligent , et de les conserver comme des archives précieuses au point de vue religieux et historique ? On voit , dans la salle des Pas-Perdus du Tribunal de Commerce , à l'Hôtel-de-Ville , plusieurs rangées de cadres vides ; ces cadres contenaient les portraits des magistrats de la cité ; ils étaient , pour les vieilles familles lyonnaises , un souvenir vivant des vertus civiles de leurs ancêtres. En 1793 , ces portraits furent brûlés ; on regrette maintenant leur disparition. Il en sera peut-être ainsi des tableaux de Fourvière. Vandalisme ou incurie , le résultat est le même.

L'abbé ROUX.